



## Facture demi-pension (1er trimestre 2023-2024)

publié le 10/10/2023 - mis à jour le 11/10/2023

**Les factures de demi-pension ont été distribuées à vos enfants ce jour, 10 octobre 2023.**

Les factures sont à **régler avant le 06 novembre 2023** (sauf pour les familles ayant opté pour le prélèvement automatique).



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.